



DÉPARTEMENT FORMATION FÉDÉRALE

La formation des bénévoles au service du Tir sportif

Certificat de spécialité « Handi-tir »

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'accueillir et d'encadrer dans le cadre de la découverte et l'initiation les personnes en situation de handicap.

Programme prévisionnel :

Sur 2 jours et demi

Le programme de la formation est articulé en Unités de compétences (UC) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto formation (envoi de documents en amont du stage) ou en formation de type "FOAD". Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (pédagogie pratique, technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur ne doit pas être abordé, puisque ce sujet a déjà été traité lors de la formation initiale.

Les différentes UC :

- UC1 : compétences à promouvoir la discipline,
- UC2 : compétences à organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants,
- UC3 : compétences à faire découvrir et initier la discipline,
- UC4 : compétences à organiser un apprentissage,
- UC5 : compétences à organiser une compétition de club.

Les thèmes développés :

- l'approche globale du handicap,
- le contexte institutionnel (sportif et en lien avec le handicap) pour trouver les bons partenaires et mener à bien des projets,
- l'accueil,
- l'adaptation des installations et du matériel pédagogique,
- organisation des apprentissages,
- les différents types de pratiques loisir, compétition.